



Saison 2019 – 2020 - Licences

Cotisations

(fixées par l'Assemblée Générale du 7 juin 2019)

<i>Jeunes Garçons/Filles U6 à U9</i>	<i>Jeunes Garçons/Filles U10 à U18</i>	<i>Filles U19 à Seniors</i>	<i>Garçons U 19 à Seniors</i>	<i>Garçons jouant exclusivement en Vétérans</i>
Jusqu'à 8 ans	De 9 à 17 ans	A partir de 18 ans	de 18 à 34 ans	35 ans et plus
Nés de 2011 à 2014 (5 ans révolu)	Nés de 2010 à 2002	Nées avant 2002	Nés de 1983 à 2001	Nés avant 1983
70 €	80 €	80 €	110 €	85 €

Moyens de paiement

- Possibilité de régler en plusieurs fois si vous le souhaitez ;
- Règlement possible en espèces, par chèque (à l'ordre du Stade St Aubinais), par chèques-vacances ou par coupons-sports.

Aides

- Des aides peuvent vous être accordées via **votre employeur** ;

Modalités de dépôt du règlement

- Vous pouvez déposer votre règlement, dans une enveloppe au nom du licencié, soit :
 - au Carroir (chez Régis LE BIGOT, Président) ;
 - chez Jacqueline LE QUÉRÉ (Secrétaire) au 5 Impasse du Bosquet, 35140 ST AUBIN DU CORMIER.

Rappel

-  Vous ou votre enfant ne pourrez jouer qu'une fois la licence transmise à la Ligue.
-  Pour cela, il est nécessaire que la cotisation soit réglée en totalité avant le début de la saison (en un ou plusieurs versements échelonnés selon vos souhaits dans l'année).